



# Assemblée générale

Distr.: Limitée  
13 juin 2005

Français  
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**  
Quarante-huitième session  
Vienne, 8-17 juin 2005

## Projet de rapport

### Chapitre I

#### Introduction

1. Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa quarante-huitième session à Vienne du 8 au 17 juin 2005. Son Bureau était composé comme suit:

<i>Président:</i>	Adigun Ade Abiodun (Nigéria)
<i>Premier Vice-Président:</i>	Ciro Arévalo Yepes (Colombie)
<i>Deuxième Vice-Président/Rapporteur:</i>	Parviz Tarikhi (République islamique d'Iran)

Les transcriptions *in extenso*, non revues par les services d'édition, des séances du Comité sont publiées sous les cotes COPUOS/T.534 à [...].

#### A. Réunion des organes subsidiaires

2. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa quarante-deuxième session à Vienne du 21 février au 4 mars 2005, sous la présidence de Dumitru-Dorin Prunariu (Roumanie). Le Comité était saisi de son rapport (A/AC.105/848).

3. Le Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa quarante-quatrième session à Vienne du 4 au 15 avril 2005, sous la présidence de Sergio Marchisio (Italie). Le Comité était saisi de son rapport (A/AC.105/850). Les transcriptions *in extenso*, non revues par les services d'édition, des séances du Sous-Comité sont publiées sous les cotes COPUOS/Legal/T.711 à [...].



## **B. Adoption de l'ordre du jour**

4. Lors de sa séance d'ouverture, le Comité a adopté l'ordre du jour ci-après:
  1. Ouverture de la session.
  2. Adoption de l'ordre du jour.
  3. Déclaration du Président.
  4. Débat général.
  5. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.
  6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
  7. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-deuxième session.
  8. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-quatrième session.
  9. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle.
  10. Espace et société.
  11. L'espace et l'eau.
  12. Composition des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2006-2007.
  13. Questions diverses.
  14. Rapport du Comité à l'Assemblée générale.

## **C. Membres**

5. Conformément aux résolutions de l'Assemblée générale 1472 A (XIV) du 12 décembre 1959, 1721 E (XVI) du 20 décembre 1961, 3182 (XXVIII) du 18 décembre 1973, 32/196 B du 20 décembre 1977, 35/16 du 3 novembre 1980, 49/33 du 9 décembre 1994, 56/51 du 10 décembre 2001, 57/116 du 11 décembre 2002 et 59/116 du 10 décembre 2004 et à la décision 45/315 du 11 décembre 1990, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique était composé des 67 États membres suivants: Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Kazakhstan, Kenya, Liban, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Niger, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du

Nord, Sénégal, Sierra Leone, Slovaquie, Soudan, Suède, Tchad, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.

## D. Participation

6. Ont participé à la session les représentants des [...] États membres du Comité ci-après: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Égypte, Espagne, Équateur, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Kazakhstan, Kenya, Malaisie, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Soudan, Suède, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.

7. À ses 534<sup>e</sup>, 536<sup>e</sup> et [...] séances, le Comité a décidé d'inviter, sur leur demande, les représentants de l'Angola, de l'Azerbaïdjan, de la Bolivie, de la Finlande, du Paraguay, du Saint-Siège, de la Suisse, de la Tunisie, du Yémen et du Zimbabwe à participer à sa quarante-huitième session et à y faire, le cas échéant, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision de sa part concernant le statut de ces pays.

8. Des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et de [...] ont participé à la session.

9. Ont également participé à la session des représentants de l'Association européenne pour l'Année internationale de l'espace (EURISY), de l'Agence spatiale européenne (ESA), de l'Institut européen de politique spatiale (ESPI), de la Fédération internationale d'aéronautique (FIA), de l'Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellites (IMSO), de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), du Conseil consultatif de la génération spatiale (SGAC), de la Spaceweek International Association (SIA) et de [...].

10. La liste des représentants des États membres du Comité, des États non membres du Comité, des organismes des Nations Unies et des autres organisations qui ont participé à la session a été publiée sous la cote A/AC.105/XLVIII/INF/1.

## E. Déclarations

11. Le Comité a souhaité la bienvenue à deux nouveaux membres, la Jamahiriya arabe libyenne et la Thaïlande, et a noté que ces pays avaient participé activement au travail du Comité et de ses sous-comités au cours de la première année passée depuis leur admission.

12. Le Comité a exprimé sa gratitude à Takemi Chiku pour les services exceptionnels rendus au Bureau des affaires spatiales du Secrétariat.

13. Le Comité a exprimé ses condoléances au Gouvernement australien et à la famille du professeur John Carver, ancien président du Sous-Comité scientifique et technique, décédé le 25 décembre 2004. Il a également présenté ses condoléances au Gouvernement français et à la famille du professeur Hubert Curien, ancien ministre de la recherche et président de l'Académie des sciences (France) et fondateur de l'Association européenne pour l'Année internationale de l'espace, décédé le 6 février 2005.
14. Pendant le débat général, des déclarations ont été faites par les représentants des États membres suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Équateur, États-Unis, Fédération de Russie, France, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Malaisie, Nigéria, Pakistan, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, Roumanie, Thaïlande, Turquie et Viet Nam. Des déclarations ont en outre été faites par les représentants de l'UNESCO, de la FIA, de l'ESPI et de l'EURISY.
15. À sa 534<sup>e</sup> séance, le 8 juin, le Président a fait une déclaration dans laquelle il a présenté les travaux du Comité pour la session en cours. Tout en félicitant le Comité de sa contribution à la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2 de l'Assemblée générale), le Président a invité les délégués à continuer de promouvoir la coopération internationale en vue d'identifier de nouveaux domaines d'application des technologies spatiales aux fins du développement durable. Il leur a rappelé que les travaux qu'ils menaient dans les domaines de la télésanté, de l'éducation, du renforcement de la prise de décisions concernant la gestion des ressources naturelles, en particulier des ressources en eau, et de l'atténuation des conséquences des catastrophes naturelles illustraient la détermination de la Commission.
16. Toujours à la 534<sup>e</sup> séance, le Président de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale, M. Jean Ping (Gabon), a fait une déclaration.
17. À la même séance, le représentant de la Bolivie a fait une déclaration au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.
18. À la 536<sup>e</sup> séance, le 9 juin, le Directeur du Bureau des affaires spatiales a décrit les travaux du Bureau au cours de l'année écoulée. Le Comité a remercié le Directeur pour les services fournis et les travaux entrepris par le Bureau durant cette année.
19. À la même séance, M. Karl Doetsch (Canada), Président du Sous-Comité scientifique et technique de ses trente-huitième à quarante-deuxième sessions, a fait une présentation spéciale sur les aspects scientifiques et techniques des travaux du Comité et l'avenir. Le Comité s'est félicité de cet exposé et a remercié M. Doetsch de sa précieuse contribution aux travaux du Comité et de son Sous-Comité scientifique et technique.
20. Au cours du débat général, le Comité a entendu un exposé de Toshibumi Sakata (Japon) intitulé "Archéologie depuis l'espace".

## **F. Adoption du rapport du Comité**

21. Après avoir examiné les différents points de son ordre du jour, le Comité, à sa [...] séance, le [...] juin 2005, a adopté son rapport à l'Assemblée générale qui contient les recommandations et décisions ci-après.

### **Chapitre II**

#### **Recommandations et décisions**

##### **A. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques**

22. Conformément au paragraphe 35 de la résolution 59/116 de l'Assemblée générale du 10 décembre 2004, le Comité a poursuivi, à titre prioritaire, l'examen des moyens de veiller à ce que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.

23. Le Comité a noté avec satisfaction que l'Assemblée avait convenu que lors de l'examen de cette question, il examinerait les moyens de promouvoir la coopération régionale et interrégionale en s'appuyant sur les exemples fournis par la Conférence de l'espace pour les Amériques, ainsi que le rôle que les techniques spatiales pourraient jouer dans la mise en œuvre des recommandations issues du Sommet mondial sur le développement durable<sup>1</sup>.

24. S'agissant de la mise en œuvre des recommandations issues du Sommet mondial sur le développement durable, le Comité a noté que, sur la base des informations fournies par les États Membres et les organismes des Nations Unies, le Bureau des affaires spatiales avait continué à mettre à jour la liste des initiatives et programmes concernant l'espace entrepris en rapport avec les recommandations formulées dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable. Le Comité est convenu que le Bureau devrait continuer à actualiser la liste, qui peut être consultée sur le site Web du Bureau<sup>2</sup>.

25. Les représentants de la Chine, de l'Inde et des États-Unis ont fait des déclarations au titre de ce point. Le représentant de l'Ukraine a fait, au titre de ce point, une déclaration au nom du Groupe GUAM (Azerbaïdjan, Géorgie, Ouzbékistan, République de Moldova et Ukraine).

26. Certaines délégations ont estimé que l'introduction d'armes dans l'espace remettrait en cause le principe de l'utilisation pacifique de l'espace ainsi que la justification et la logique même de l'élaboration de mécanismes de non-prolifération.

27. Une délégation a estimé que la question des moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques n'avait pas reçu l'attention qu'elle méritait de la part du Comité.

---

<sup>1</sup> *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.II.A.1 et rectificatif).

<sup>2</sup> *Ibid.*, chap. I, résolution 2, annexe.

28. Certaines délégations ont considéré que pour prévenir plus efficacement une course aux armements dans l'espace, le Comité devrait mettre en place un mécanisme pratique de coordination de ses travaux avec ceux d'autres organismes concernés tels que la Conférence du désarmement. Une délégation a estimé que le Comité pourrait contribuer aux travaux de la Conférence du désarmement pour ce qui touche à certaines questions juridiques, telles que la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique et la définition des objets spatiaux.
29. Une délégation a estimé qu'il était important d'établir des liens entre les travaux menés par les première et quatrième Commissions de l'Assemblée générale dans le domaine de l'espace.
30. Certaines délégations ont déclaré que l'examen de toutes les questions relatives aux utilisations pacifiques de l'espace, y compris la militarisation, relevait du mandat du Comité. Certaines ont ajouté que l'examen, par l'Assemblée générale et la Conférence du désarmement, des moyens de prévenir une course aux armements dans l'espace ne devrait pas empêcher le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique de se pencher lui aussi sur des questions connexes.
31. Une délégation a déclaré que le Comité avait été créé exclusivement pour promouvoir la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace et que les questions relatives au désarmement de l'espace étaient traitées de manière plus appropriée par d'autres instances, telles que la première Commission de l'Assemblée générale et la Conférence du désarmement.
32. De l'avis de certaines délégations, l'élaboration d'une convention globale des Nations Unies sur le droit spatial pourrait permettre de répondre aux problèmes juridiques que posent les activités spatiales actuelles et de veiller à ce que l'espace continue d'être utilisé uniquement à des fins pacifiques.
33. Une délégation a jugé que le meilleur moyen d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques était de renforcer la coopération internationale et, ce faisant, la sécurité des équipements spatiaux de tous les pays.
34. Une délégation a exprimé l'opinion qu'en associant davantage de pays, notamment en développement, à la coopération internationale dans le domaine de l'espace, on favoriserait l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques.
35. Une délégation a estimé que, pour promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace, il faudrait partager équitablement entre les pays des ressources limitées de l'espace telles que les positions orbitales géostationnaires.
36. Une délégation a estimé que la coopération régionale et interrégionale était essentielle pour veiller à ce que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.
37. Le Comité a recommandé que l'examen du point intitulé "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques" soit poursuivi à titre prioritaire à sa quarante-neuvième session, en 2006.
-